

<b>FICHE D'INSCRIPTION ANNEE 2022-2023</b>
--

Inscriptions en ligne possible sur [www.ecuriesdestran.com/inscriptions-en-ligne/](http://www.ecuriesdestran.com/inscriptions-en-ligne/)

	Shetlands *	Doublés-poneys*	Chevaux*
Forfaits Annuels	535,00 €	635,00 €	685,00 €
Licences	27 euros (-18 ans)    38 euros (18 ans dans l'année 2020 et +) Détails des conditions d'assurances sur <a href="http://www.ffe.com">www.ffe.com</a>		
* (entourez le créneau concerné) Tarifs TTC détails sur <a href="http://www.ecuriesdestran.com/equi-school-plannings/">www.ecuriesdestran.com/equi-school-plannings/</a>			

**Cavalier:**

Niveau:.....

Nom.....Prénom.....

Date de naissance...../...../.....

Adresse complète .....

Tel domicile..... Tel portable.....

E-mail.....

**Responsable à contacter en cas d'urgence :**

Nom.....prénom.....

Téléphone...../...../...../...../.....

**Renseignements médicaux :**

Merci de préciser ici tous renseignements médicaux pouvant être important pour l'encadrement du club ou pour une prise en charge médicale d'urgence du cavalier( allergies, maladies)

.....

.....

**Maximum de créneaux horaires possibles :** ( sera pris en compte dans la mesure possible ( âges, niveaux)

	Matin	Après-midi	Soirée (à partir de 17h30)
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

- Je déclare avoir pris connaissances des conditions d'inscriptions ainsi que du règlement intérieur disponibles sur [www.ecuriesdestran.com/reglement-interieur/](http://www.ecuriesdestran.com/reglement-interieur/) et m'engage à m'y conformer.
- J'atteste que moi même ou mon enfant ne présente pas de contre-indications à la pratique de l'équitation
- J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique du club et de recevoir des informations strictement liées à la vie du club.
- J'autorise les Écuries d'Estran à exploiter les photos prises de vos enfants pour tout support de communication.

<p><b>Seules les inscriptions accompagnées du règlement des arrhes de 50 euros seront prises en compte. Les licences et forfaits seront à régler dans leur intégralité, avec les facilités de paiement prévues, au plus tard fin septembre 2022.</b></p>
--